



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DU BUDGET

Paris, le 7 JUIL. 2016

TÉLÉDOC 242
139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

LE SECRETAIRE D'ETAT AU BUDGET
À MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES
ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

NOR : FCPB1616635C
N° interne : DF-1BLF-16-3276

A L'ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS
LES RESPONSABLES DE LA FONCTION
FINANCIERE ET MINISTERIELLE ET
MESDAMES ET MESSIEURS LES
RESPONSABLES DE PROGRAMME

Objet : Projet de loi de finances (PLF) pour 2017 – Réunions de répartition

P.J. : 1 dossier technique

Le Premier ministre vous transmettra dans les prochains jours les lettres fixant les plafonds de crédits, de taxes affectées et d'emplois pour l'État et ses opérateurs pour l'année 2017. C'est sur cette base qu'il vous appartiendra de poursuivre la préparation du projet de loi de finances pour 2017, dans le cadre des réunions de répartition des crédits et des autorisations d'emplois.

L'ordre du jour de ces réunions qui se dérouleront pour la plupart jusqu'au 22 juillet, ainsi que le format des fiches et tableaux attendus, sont précisés dans les annexes à la présente circulaire.

1/ Le format simplifié des dossiers de répartition est reconduit

Comme l'année dernière, les demandes de transferts de crédits et d'emplois seront examinées selon une **procédure transversale d'instruction dématérialisée** reposant sur l'utilisation de l'application Farandole. Les **tableaux des dossiers** de répartition n'intégreront donc aucun transfert entre programmes ou entre le titre 2 et le hors titre 2.

Vous veillerez, par ailleurs, à préciser les montants des nouvelles mesures de périmètre à mettre en œuvre en 2017 par rapport à la loi de finances initiale pour 2016 conformément à la charte de budgétisation de l'Etat sur la période 2015-2017¹. Celles-ci feront l'objet d'un échange approfondi avec la direction du budget avant d'être définitivement retenues dans vos tableaux.

Enfin les changements de maquette arbitrés par le Premier ministre dans le tome 2 du DOFP devront être pris en compte et la LFI 2016 retraitée en conséquence.

¹ cf. rapport annexé à la loi n° 2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019

2/ L'obligation juridique de déposer le PLF avant le 1^{er} mardi d'octobre impose de respecter collectivement un calendrier contraint

• Les réunions de répartition se dérouleront pour la plupart entre le 12 et le 22 juillet entre vos services et la direction du budget. Elles devront permettre, à titre principal :

- de finaliser la répartition détaillée, notamment par brique de dépenses, des crédits et des emplois nécessaires à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2017 et des documents qui y sont annexés ;

- de définir (lorsque les arbitrages n'ont été rendus qu'en crédits de paiements) et de répartir le montant des autorisations d'engagement pour l'année 2017, en cohérence avec les montants de crédits de paiement autorisés ;

- lorsque les lettres-plafonds ne le précisent pas, d'arrêter un plafond d'emplois (exprimé en ETPT) et un schéma d'emplois (exprimé en ETP) par opérateur ou catégorie d'opérateurs ;

- d'affiner les montants définitifs de contribution au CAS « Pensions » et de les ventiler, dans le cadre des taux de CAS précisés en annexe III (Dépenses de personnel et effectifs).

• En cas de désaccord, les arbitrages de répartition seront rendus à la fin du mois de juillet et devront être limités. Les réunions entre services doivent en effet déboucher sur une approche consensuelle de la répartition des crédits et de leurs justifications, ainsi que du périmètre des opérateurs et de leurs emplois sous et hors plafond. Si des points de divergence devaient subsister, ils seront soumis à l'arbitrage dans les plus brefs délais.

• Enfin, parallèlement à l'organisation des réunions de répartition, les travaux afférents à la rédaction des documents budgétaires devront être lancés. Je vous invite à vous référer aux circulaires concernées.

3/ Je souhaite par ailleurs appeler votre attention sur les points suivants :

• Il vous appartient de procéder à la répartition de vos effectifs et de vos crédits, en veillant à **la soutenabilité et à la sincérité de cette répartition**. Il est en effet impératif que, dans le respect de l'enveloppe de crédits de chaque ministre, les dépenses obligatoires et inéluctables soient correctement couvertes.

• Outre les crédits du budget général, il vous revient de répartir ceux des **budgets annexes et des comptes spéciaux**.

• S'agissant de la répartition par programme des crédits de paiement autres que de personnel, **la répartition indiquée dans la lettre-plafond** ne pourra être modifiée qu'après accord de la direction du budget.

• Il vous revient également de **justifier au premier euro** votre proposition de répartition, dans la perspective de l'élaboration des projets annuels de performances. J'appelle votre attention sur l'importance de cet exercice, gage à la fois d'une bonne information du Parlement et de la sincérité du budget de l'État.

• Les conférences de répartition doivent être aussi l'occasion de mettre à jour, en cas d'évolution significative, **les prévisions de rendement des taxes affectées** aux opérateurs ou autres organismes relevant de votre ministère ainsi que les prévisions de la contribution employeur des opérateurs au CAS Pensions.

- Les **plafonds d'emplois des opérateurs de l'État**, exprimés en ETPT depuis le PLF 2015, ont été arrêtés à structure constante dans le cadre des lettres plafonds 2017. Il est rappelé que dès lors que les plafonds d'emplois sont en diminution, l'abaissement du plafond d'emplois au titre d'une éventuelle vacance de postes ne saurait être pris en compte au titre de la mise en œuvre effective du schéma d'emplois arbitré. Lorsque les opérateurs présentent un niveau de vacance pérenne non justifié par des particularités de la gestion, la phase de répartition devra permettre de proposer des abattements techniques supplémentaires du plafond d'emplois en vue de renforcer la signification de l'autorisation parlementaire sur le plafond d'emplois des opérateurs.

- Les conférences de répartition constituent la dernière étape de la procédure budgétaire annuelle permettant la **qualification d'un organisme en opérateur de l'État** (ou sa déqualification). Le cas échéant, vous veillerez au renseignement de la fiche prévue à cet effet. En outre, l'article 25 de la loi de programmation des finances publiques du 29 décembre 2014 prévoit un bilan des créations et suppressions des opérateurs et autres organismes publics contrôlés par l'Etat en 2015. Dans la continuité du PLF 2016, ce bilan concernera les opérateurs et les organismes soumis à la comptabilité budgétaire au 1^{er} janvier 2016. Sur la base de la liste jointe à cette circulaire, il vous est demandé de préciser les suppressions ou créations intervenues.

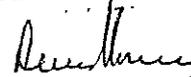
- Une attention particulière devra être portée à la **détermination des montants d'autorisations d'engagement** pour lesquels les lettres-plafonds ne comportent généralement que des indications ponctuelles. Le montant des autorisations d'engagement devra donc être défini, pour chaque programme, au cours des réunions de répartition. Il devra prendre en compte les engagements juridiques fermes de l'État au plus près de leur montant et de leur durée réels. De ce point de vue, il vous est rappelé que depuis 2016, **les AE nécessaires à l'engagement des nouveaux baux devront être demandées à hauteur de la durée totale du bail, même si celui-ci comporte une clause de résiliation unilatérale**. A cette fin, vous êtes invités à solliciter les contrôleurs budgétaires et comptables ministériels qui vous apporteront un appui méthodologique.

- Un soin particulier devra également être apporté aux prévisions de **rattachements de fonds de concours et d'attribution de produits**, tant pour l'année 2017 que pour l'année en cours. A cet effet, il vous est demandé (cf. annexe V) de justifier non seulement le montant prévisionnel de recettes 2017, qui figurera dans le projet de loi de finances (Etat A) et dans ses annexes, mais également le montant prévisionnel 2016 afin d'actualiser, au regard des six premiers mois de la gestion 2016, l'estimation présentée dans le PLF 2016.

Vous trouverez dans le dossier technique joint à la présente circulaire l'ensemble des informations nécessaires à la préparation des conférences de répartition ainsi que le calendrier indicatif de leur déroulement.

Je vous remercie de veiller au bon déroulement de ces travaux dans des délais contraints, qui conditionnent notre capacité collective à fournir dans le respect des délais constitutionnels les documents nécessaires à la bonne information du Parlement.

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation
Le Directeur du Budget



Denis MORIN

SOMMAIRE DES ANNEXES

- I. Calendrier des travaux**
- II. Structure du dossier pour les conférences de répartition**
- III. Dépenses de personnel et effectifs**
- IV. Opérateurs de l'État**
- V. Fonds de concours**

PLF 2017

ANNEXE I

CALENDRIER DES TRAVAUX

La phase de répartition du PLF 2017 s'organisera selon le calendrier suivant :

Début juillet	Envoi des lettres-plafonds
12 - 22 juillet	Conférences de répartition entre vos services et la direction du budget
22 - 29 juillet	Arbitrages de répartition

7 juillet	Débat d'orientation des finances publiques à l'assemblée nationale et au sénat
-----------	--

Rappel du calendrier de la budgétisation des transferts	
Du 24 juin au 1 ^{er} juillet	Saisie de la position de la direction du budget sur les projets de transferts, dialogue direction du budget - ministères
Du 1 ^{er} au 8 juillet	Possibilité pour les ministères d'opter pour la position de la direction du budget
13 juillet (date à confirmer)	Réunion interministérielle d'arbitrage des transferts non consensuels résiduels

PLF 2017

ANNEXE II

STRUCTURE DU DOSSIER POUR LES CONFERENCES DE REPARTITION

Les dossiers de répartition devront être constitués sur la base de la structure détaillée ci-après ainsi que des indications données dans les annexes III à V.

Vos correspondants habituels vous communiqueront les éventuels éléments complémentaires à apporter préalablement à la tenue de la conférence de répartition.

1. TABLEAUX DE REPARTITION DES CREDITS (hors mesures de transfert)

Un dossier par mission sera établi.

- Répartition des crédits à périmètre constant 2016
- Modifications de périmètre 2017 et fiche justificative afférente à chaque mesure de périmètre
- Répartition des crédits des budgets annexes et comptes spéciaux
- Dotations en AE \neq CP : échéancier des crédits de paiement sur engagements antérieurs à 2017 et sur engagements 2017
- Prévision des fonds de concours et attributions de produits (*cf. annexe V*)
- Montants de l'assiette de contribution et de la contribution employeur des opérateurs au CAS Pensions (*cf. annexe IV*)

2. DEPENSES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS (cf. annexe III)

Un dossier par ministère sera établi.

- Répartition du titre 2 et des emplois par ministère et programme
- Facteurs d'évolution de la masse salariale
- Flux d'effectifs
- Plafonds d'emplois en ETPT
- Mesures catégorielles

3. OPERATEURS DE L'ÉTAT (cf. annexe IV)

Un dossier par mission sera établi.

- Actualisation de la liste des opérateurs et fiche de qualification le cas échéant
- Déclinaison au niveau de chaque opérateur ou catégorie d'opérateurs du plafond des emplois arrêté par programme en lettre plafond
- Actualisation de la liste des organismes publics contrôlés par l'État

PLF 2017

ANNEXE III

DEPENSES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Les emplois autorisés et les schémas d'emplois sont fixés au niveau ministériel dans les annexes des lettres plafonds. Ils couvrent donc, sauf exception dûment mentionnée, l'ensemble des programmes relevant d'un même ministère, y compris ceux inclus dans une mission interministérielle.

Les crédits de titre 2 sont fixés par ministère, mission et programme.

La répartition par programme de l'enveloppe ministérielle de crédits de titre 2 revêt une grande importance. En effet, les crédits de titre 2 par programme sont strictement limitatifs et les corrections, en gestion 2017, d'éventuelles erreurs de budgétisation initiale du titre 2 entre programmes ne pourront intervenir que par décret de virement, après information du Parlement, au sein du titre 2 des programmes d'un même ministère, et seront limitées à 2 % du montant des crédits du titre 2 de chaque programme.

Le juste calibrage des crédits de titre 2 de chaque programme au champ courant constitue donc un objectif essentiel des réunions de répartition, sauf à prendre le risque de difficultés de gestion importantes.

La répartition par programme des crédits de titre 2 doit être présentée à la direction du budget à l'occasion des réunions de répartition sur la base d'une documentation précise. Les ministères sont donc invités à expliciter les modalités retenues pour opérer cette répartition, en s'appuyant sur tout élément pertinent de justification.

Les ministères sont invités à préciser les mesures de périmètre impactant leurs crédits de titre 2 et permettant de réaliser le passage de la structure constante par rapport à la LFI 2016 à la structure courante du PLF 2017 (hors impact des transferts, saisis dans l'application FARANDOLE dans le cadre de la procédure dématérialisée prévue à cet effet, et hors mesures de décentralisation).

L'ensemble de la répartition se fera en distinguant les crédits hors CAS « Pensions » et CAS « Pensions ».

Il s'agira également de répartir les crédits de titre 2 ministériels par mission et par programme en veillant à distinguer la répartition des crédits de contribution au CAS « Pensions » entre les contributions civiles (y. c. ATI), les contributions militaires et les contributions au titre du FSPOEIE.

Les ministères renseigneront, dans le cadre du dossier élaboré en vue de ces réunions, les différents tableaux joints à la présente circulaire.

Afin de faciliter le remplissage des différents tableaux, le format retenu est conforme à l'outil de budgétisation des dépenses de personnel (outil 2BPSS), lequel devra également être fourni à l'appui des tableaux si nécessaire.

1.0 et 1.1 – Synthèse ministère et synthèse emplois par programme

Ces deux tableaux sont alimentés automatiquement à partir des autres onglets. Ils permettent de suivre le détail des crédits HCAS par facteur d'évolution au niveau ministériel ainsi que le détail des plafonds et schémas d'emplois au niveau programme.

1.2 – Evolution de la masse salariale

Les ministères fourniront des éléments d'appréciation sur les facteurs d'évolution de la masse salariale.

Ce tableau a été construit de manière à expliquer l'évolution des crédits de titre 2 en PLF 2017 par la somme de la prévision d'exécution des crédits de l'année précédente (retraitée des mesures ponctuelles ou atypiques et des changements de périmètre) et des différents facteurs d'évolution de la masse salariale (impact du schéma d'emplois, incidence des mesures générales, des mesures catégorielles et des GVT positif et négatif, etc.).

Les ministères veilleront à ce que les mesures d'accompagnement des restructurations ainsi que les dépenses non pérennes comme la GIPA et les rachats de CET soient « débasées » et le cas échéant « rebasées ».

Il est rappelé que les autres opérations de « débasage / rebasage » ne doivent concerner que les dépenses non pérennes ou véritablement atypiques. Les variations de dépenses impactant des rémunérations pérennes sont à inscrire dans la rubrique « Autres variations ». Pour ces deux rubriques, les montants inscrits dans les lignes « autres » doivent être dûment justifiés.

Une estimation du GVT positif indiciaire ministériel sera produite au surplus en précisant les modalités de calcul retenues. Il s'agit en particulier de s'assurer de l'absence d'éventuels doubles comptes, notamment avec les mesures catégorielles.

Contributions employeurs au compte d'affectation spéciale « Pensions »

Les taux des contributions employeurs via le compte d'affectation spéciale « Pensions » sont les suivants

	2017
Civils	74,28 %
ATI	0,32 %
Militaires	126,07 %

Contribution employeur au FSPOEIE

Le taux de la contribution employeur au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) est fixé à 34,63 % en 2017.

Dans l'onglet 1.2, les ministères renseigneront également les données relatives à la subvention FSPOEIE (ligne dédiée au sein du T2 CAS). Ils retiendront les montants du tableau suivant relatif à la subvention versée au fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE). Cette subvention abondera la section de recettes correspondant au programme n° 742 - « Ouvriers des établissements industriels de l'État » du compte d'affectation spéciale « Pensions ».

Il est rappelé que le montant de cette subvention est désormais net du montant des compensations démographiques reçues par le FSPOEIE.

Dans le cadre des réunions de répartition à venir, chacun des ministères concernés devra, le cas échéant, répartir par programme la quote-part de subvention mise à sa charge.

Mission	Programme	Pour rappel : subvention FSPOEIE 2016 (en €)	Subvention FSPOBE 2017 (en €)
Administration générale et territoriale de l'Etat	Programme 216 "Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur"	15 155 231 €	15 018 363 €
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	Programme 215 "Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture"	375 001 €	371 615 €
Défense	Programme 212 "Soutien de la politique de la défense"	1 143 314 732 €	1 132 989 413 €
Ecologie, développement durable	Programme 217 "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	122 715 989 €	121 607 736 €
Budget annexe	Programme 613 "Contrôle et exploitation aériens"	14 935 402 €	14 800 520 €
Economie	Programme 134 "Développement des entreprises et du tourisme"	775 865 €	768 858 €
Recherche et enseignement supérieur	Programme 150 "Formations supérieures et recherche universitaire"	1 150 866 €	1 140 473 €
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	Programme 218 "Conduite et pilotage des politiques économiques et financières"	34 952 720 €	34 637 061 €
	Programme 156 "Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local"	3 025 874 €	2 998 547 €
TOTAL		1 336 401 680 €	1 324 332 585 €

1.3 – Flux d'effectifs

Les ministères renseigneront par catégorie d'emplois les schémas d'emplois en ETP (suppressions / créations d'emplois) prévus par les annexes aux lettres-plafonds. L'incidence en ETPT de ces schémas d'emplois exprimés en ETP sera calculée automatiquement. Pour assurer une meilleure cohérence entre les plafonds d'autorisation d'emplois et les schémas d'emplois, ceux-ci doivent intégrer l'ensemble des flux prévisionnels d'entrées et de sorties (définitifs et provisoires) pour tous les personnels (y.c. les contractuels).

1.4 – Plafonds d'emplois ministériels

La demande de plafond ministériel d'autorisation d'emplois en ETPT pour 2017 devra intégrer :

- l'effet en 2017 des schémas d'emplois arbitrés en loi de finances initiale pour 2016 ;
- l'effet des schémas d'emplois arbitrés pour 2017 ;
- la prise en compte d'éventuelles corrections techniques du plafond d'emplois en 2017 : un ajustement du plafond pourra être effectué au regard des résultats de l'exécution en ETPT de 2015 et de la prévision de 2016 (notamment lorsque les plafonds d'ETPT et de crédits de titre 2 sont manifestement incohérents ou que la vacance structurelle sous plafond est trop importante) ;
- l'effet sur le plafond d'emplois 2017 des mesures de périmètre impactant les effectifs ministériels (hors mouvements de décentralisation vers les collectivités territoriales¹).

Les colonnes relatives à l'effet du schéma d'emplois (EAP 2016 sur 2017 et effet année courante 2017) sont alimentées automatiquement depuis l'onglet « 1.3. Flux d'effectifs ».

1.5 – Mesures catégorielles

¹ Les éventuels transferts de personnels entre ministères et opérateurs de l'État, qui se traduisent par des transferts de crédits au sein du titre 2 ou entre titre 2 et titre 3 ainsi que par des variations des plafonds d'emplois ministériels, ne devront pas être pris en compte dans le dossier transmis : ils auront été saisis en tant que transferts de crédits et d'emplois dans l'espace dédié de l'application FARANDOLE. De même, ne seront pas présentées dans le dossier les mesures de décentralisation, qui feront l'objet d'arbitrages ultérieurs, lors de la réunion interministérielle relative aux transferts. Seuls les mouvements entre budget général et budgets annexes devront donc être pris en compte dans le dossier transmis.

Les ministères présenteront et chiffreront pour 2017 (y compris cotisations sociales mais hors contributions au CAS pensions) les principales mesures catégorielles (décidées à un niveau ministériel ou interministériel) en distinguant les mesures statutaires et indemnitaires et en indiquant pour chaque mesure son coût en année pleine et son coût pour l'année *n* compte tenu de la date de mise en œuvre.

Ils rempliront le tableau prévu à cet effet (une ligne par mesure) en n'omettant pas d'indiquer l'impact de l'extension en année pleine des mesures de l'année précédente.

Un contrôle de cohérence avec les données présentées dans l'onglet « 1.2 Evolution masse salariale » est effectué par le classeur.

Une fiche détaillée sur le catégoriel devra :

- récapituler les mesures prévues en 2016, en évaluant leur coût budgétaire (y compris cotisations sociales, hors contribution au CAS « Pensions ») ;

- indiquer le montant de l'enveloppe pour 2016 (en distinguant les mesures déjà actées) ;

En outre, cette fiche devra préciser, le cas échéant, le coût des mesures d'accompagnement des restructurations.

Les ministères veilleront à renseigner pour chaque catégorie de personnel, dans la sous-rubrique « Mesures statutaires » (rubrique « Mesures nouvelles »), le coût de la mise en œuvre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » sous le libellé « Mise en œuvre du protocole PPCR ».

PLF 2017

ANNEXE IV

OPERATEURS DE L'ÉTAT

Les réunions de répartition devront permettre :

1. de **valider définitivement la liste des opérateurs** de l'État qui figurera dans les projets annuels de performances 2017 ;
2. de **décliner au niveau de chaque opérateur ou catégorie d'opérateurs le plafond des autorisations d'emplois** arrêté par programme en lettre plafond. L'unité de décompte étant désormais l'équivalent temps plein travaillé (ETPT) ;
3. de **valider la liste des organismes publics contrôlés par l'État, non opérateurs, créés ou supprimés en 2015.**

A cet effet, il vous est demandé de retourner au bureau compétent de la direction du budget, préalablement à la tenue des réunions de répartition, les documents demandés dans la présente annexe.

1 – Actualisation et justification du périmètre des opérateurs de l'État pour 2017

La notion d'opérateur de l'État est une notion structurante du cadre de gouvernance budgétaire des entités recevant une subvention de l'État ou bénéficiant de taxes affectées (taux de mise en réserve réduit, plafond d'emploi législatif, cadre de gouvernance et de pilotage stratégique, participation à la maîtrise des finances et de l'emploi public...).

Il est rappelé que, depuis 2013, après avis favorable du Conseil de normalisation des comptes publics (cf. avis 2011-02 du 15 mars 2011) et de la Cour des comptes, la notion d'opérateur de l'État n'est plus définie dans la norme 7 du recueil des normes comptables de l'État. Cette évolution a eu deux conséquences :

- la fiabilisation du périmètre des opérateurs n'est plus un enjeu de certification du fait de la neutralité de la qualification d'opérateur dans la valorisation des entités contrôlées au compte 26 du bilan de l'État ;
- la définition du périmètre des opérateurs peut intégrer des enjeux de pilotage budgétaire et stratégique.

En effet, si un lien de proximité est reconnu entre l'État et les organismes qui mettent en œuvre les politiques publiques (financement, tutelle...), ce lien leur impose logiquement :

- de participer aux objectifs de finances publiques (maîtrise de l'emploi public, de la dépense publique) définis avec les tutelles ministérielles ;
- de s'inscrire dans le cadre budgétaire et comptable de la LOLF, et pour la plupart d'entre eux du décret GBCP, et de répondre à l'exigence d'information et de contrôle du Parlement sur leurs emplois (notamment le respect du plafond d'emplois fixé par le PLF 2012 en application de l'article 64 de la LFI 2008), leurs financements et leurs résultats en termes de performance.

Pour la construction du PLF 2017, toute nouvelle entrée ou sortie d'entité sera issue d'une proposition motivée du ou des ministères de tutelle sur la base d'une fiche de qualification après avis conforme de la direction du budget.

L'actualisation de la liste des opérateurs traduit la prise en compte des créations, suppressions et transformations (fusions, changements de nom, de statut, de rattachement à un programme,...) qui seront opérées en 2017, ou l'ont été précédemment mais sans traduction dans la LFI 2016. Il conviendra donc de préciser le fait générateur de chaque changement (date de publication du texte institutif par exemple).

Un organisme qui respecte les critères de qualification usuels de mise en œuvre d'une politique publique et de financement et de contrôle majoritaire par l'Etat, doit être intégré dans la liste des opérateurs. Il est également possible de qualifier d'opérateur des organismes ne respectant pas tous les critères, mais considérés comme porteurs d'enjeux importants pour l'Etat. Ainsi, d'autres critères peuvent être pris en compte : le poids de l'organisme dans les crédits ou la réalisation des objectifs du programme, l'exploitation de biens patrimoniaux de l'Etat...

La fiche de qualification comporte désormais un faisceau d'indices, dont les critères de qualification usuels, permettant de caractériser la proximité de l'établissement par rapport au budget et aux missions de l'Etat.

Le dossier à transmettre au bureau compétent de la direction du budget regroupe donc :

- la liste des opérateurs relevant du programme faisant l'objet de modifications (cf. onglet « OPE_liste PLF 2017 ») ;
- la fiche de qualification au périmètre des opérateurs de l'Etat pour le PLF 2017 (cf. onglet « OPE_FQ ») renseignée pour chaque opérateur entrant ou sortant du périmètre ;
- l'ensemble des pièces justificatives (textes institutifs, budget 2016 et autres textes) permettant de documenter et de justifier les réponses de la fiche de qualification.
- *Document de référence : vous trouverez dans les tableaux annexés à la présente circulaire la liste des opérateurs inscrits au PLF 2016 (liste du Jaune « Opérateurs de l'Etat » annexé au PLF 2016).*

2 – Le plafond d'emplois des opérateurs

Dans le cadre de l'élaboration du projet de loi de finances pour 2017, les ministères présenteront dans leur dossier de répartition les éléments relatifs au respect du plafond d'emplois des opérateurs pour 2017 (exprimé en ETPT) arrêté par programme.

Il conviendra de transmettre à la direction du budget le tableau des emplois rémunérés par l'opérateur (cf. onglet « OPE_Emplois ») présentant les emplois sous plafond et hors plafond ainsi que l'évolution du schéma d'emplois sous-plafond pour 2016.

Ce tableau doit être accompagné d'éléments d'explication portant sur le schéma d'emplois (exprimé en ETP) et la variation des emplois sous plafond.

En outre, vous proposerez des abattements techniques du plafond d'emplois pour les opérateurs présentant un niveau de vacance d'emplois structurellement élevé. Ces abattements sont sans impact sur la masse salariale de l'opérateur.

Document de référence :

Circulaire n° 2 DF-2MPAP-10-3035 du 11 juin 2010 relative à l'évolution des modalités de fixation du plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du budget triennal 2011 - 2013.

Le guide de décompte des emplois des opérateurs de l'État, disponible sur le site du forum de la performance.

Rappel : caractéristiques budgétaires de la subvention pour charges de service public

Pour l'État, la subvention pour charges de service public (SCSP, titre 3 – catégorie 32 de la nomenclature du budget de l'État) constitue une dépense de fonctionnement indirect. Elle est destinée au financement exclusif de ses opérateurs et, en tant que charge de fonctionnement indirect, s'impute, en nomenclature d'exécution, sur le compte 63 dans la comptabilité générale de l'État et sur le sous-compte concerné.

La SCSP versée par l'État constitue par nature une subvention de fonctionnement annuelle destinée à couvrir indistinctement des dépenses de personnel et de fonctionnement de l'opérateur.

En conséquence :

- **les dépenses de fonctionnement (personnel compris) des opérateurs ne sont couvertes par aucun autre financement en provenance de l'État**, à l'exception d'éventuelles dépenses d'intervention qui ne feraient pas l'objet d'une enveloppe dédiée ;

- **la SCSP n'a pas vocation à financer les dépenses d'investissement de l'opérateur** ; elle peut, le cas échéant, y contribuer indirectement via la capacité d'autofinancement dont la formation peut toutefois résulter indistinctement d'autres marges de manœuvre dégagées en gestion (ressources propres de l'organisme, maîtrise des dépenses).

Les crédits destinés à financer exclusivement des dépenses d'investissement doivent donc être budgétés en catégorie 72.

3 – Actualisation de la liste des organismes publics contrôlés par l'État

L'article 25 de la loi de programmation des finances publiques du 29 décembre 2014 prévoit un bilan des opérateurs et autres organismes publics contrôlés par l'État ayant été supprimés ou créés en 2015. Dans la continuité des travaux initiés au PLF 2016, ce bilan concernera les opérateurs et les organismes soumis à la comptabilité budgétaire au 1^{er} janvier 2016. Sur la base de la liste d'organismes jointe à cette circulaire, il vous est demandé de préciser les suppressions ou créations intervenues.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter le bureau budgétaire ad hoc ou le bureau des opérateurs et des organismes publics d'État de la direction du budget :
assistance-operateurs.budget@finances.gouv.fr

4 - Contribution au « Cas Pensions »

En cas d'évolution par rapport aux données transmises dans le cadre des conférences de budgétisation, les ministères présenteront également un tableau relatif aux assiettes et aux contributions des opérateurs au CAS « Pensions » (cf. Tableau de répartition des crédits, onglet « Cas Opérateurs »).

Pour mémoire :

- l'assiette de contribution au CAS « Pensions » est constituée du traitement indiciaire brut des agents propres de l'opérateur ayant le statut de fonctionnaire et des fonctionnaires de l'État civils ou militaires détachés de cet opérateur ;
- les civils cotisent au taux civil, + allocations temporaires d'invalidité (ATI), les militaires détachés dans les opérateurs cotisent au taux civil uniquement, mais pour simplifier le taux civil + ATI pourra leur être appliqué. La prévision de taux civil + ATI 2017 est de 74,60 %.

Rappel des taux 2016 et 2017

	2016	2017
Fonctionnaires civils (dont contribution ATI)	74,6 %	74,6 %
Personnels militaires	126,07 %	126,07 %

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

N° et intitulé du fonds de concours ou de l'attribution de produit :

Nomenclature de rattachement LFI 2015 et LFI 2016 :

	Imputation 2015	Imputation 2016
Mission
Programme
Action
Titre

Rendement du fonds de concours ou de l'attribution de produit :

<i>en M€ avec deux décimales</i>	Prévision LFI 2015	Exécution 2015	Prévision 2016	Prévision d'exécution 2016
Produit

Justification de la réévaluation des recettes pour 2016 :

--

Imputation 2017 :

	Imputation 2017
Mission
Programme
Action
Titre

Évaluation du produit :

<i>en M€ avec deux décimales</i>	Prévision 2017
Produit

Justification de cette évaluation :

--

Mission :

En euros

Rappel de l'autorisation inscrite en lettre-plafond (en CP)	
En euros	2017
Titre 2 HCAS	
Autres dépenses	

Mention sur les AE en LP	

Mission	Ministère	N° programme	Intitulé programme	N° brique	Titre	Intitulé des briques	LFI 2016		PLF 2017 REPARTITION PROPOSEE		ECART PLF 2017 - LFI 2016		Commentaires
							AE	CP	AE	CP	AE	CP	
		1				DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					I2	T2 - rémunérations				0	0	0	
					I2	T2 - contribution au CAS				0	0	0	
						AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
		2				DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					I2	T2 - rémunérations				0	0	0	
					I2	T2 - contribution au CAS				0	0	0	
						AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
		3				DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					I2	T2 - rémunérations				0	0	0	
					I2	T2 - contribution au CAS				0	0	0	
						AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
		4				DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					I2	T2 - rémunérations				0	0	0	
					I2	T2 - contribution au CAS				0	0	0	
						AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
		5				DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					I2	T2 - rémunérations				0	0	0	
					I2	T2 - contribution au CAS				0	0	0	
						AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
		6				DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					I2	T2 - rémunérations				0	0	0	
					I2	T2 - contribution au CAS				0	0	0	
						AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
		7				DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					I2	T2 - rémunérations				0	0	0	
					I2	T2 - contribution au CAS				0	0	0	
						AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0	0	0	0	0	
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
					ht2								
						TOTAL MISSION STRUCTURE CONSTANTE	0	0	0	0	0	0	
						dont T2 HCAS	0	0	0	0	0	0	
						dont T2 CAS	0	0	0	0	0	0	
						dont HT2	0	0	0	0	0	0	

NOUVELLES MESURES DE PERIMETRE 2017
(mesures de périmètre par rapport à la LFI 2016)

Toute nouvelle mesure de périmètre sera expliquée et justifiée par une fiche spécifique

Mission :

en euros

N° programme	Intitulé programme	Ministère	N° brique	Titre	Intitulé des briques	2017			Objet de la mesure de périmètre
						AE	CP	ETPT	
1					DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0		
1				t2	T2 - rémunérations		0		
1				t2	T2 - contribution au CAS		0		
1					AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0		
1				ht2					
1				ht2					
1				ht2					
1				ht2					
1				ht2					
1				ht2					
2					DEPENSES DE PERSONNEL (TITRE 2)	0	0		
2				t2	T2 - rémunérations		0		
2				t2	T2 - contribution au CAS		0		
2					AUTRES DEPENSES (HORS TITRE 2)	0	0		
2				ht2					
2				ht2					
2				ht2					
2				ht2					
2				ht2					
2				ht2					
2				ht2					
TOTAL						0	0	0	
dont T2 HCAS						0	0		
dont T2 CAS						0	0		
dont HT2						0	0		

Rappel : les mesures de périmètre recouvrent les situations dans lesquelles l'État :

- transfère à une entité une dépense qu'il assumait auparavant, en transférant parallèlement les ressources d'un même montant permettant de la financer ;
- inscrit à son budget une dépense nouvelle auparavant financée par un autre acteur, ainsi que les recettes d'un même montant correspondantes ;
- prend en charge une dépense financée auparavant par dotations en capital ou par une entité supprimée.

Cf. rapport annexé à la loi n° 2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019.

FICHE DE QUALIFICATION AU PERIMETRE DES OPERATEURS DE L'ETAT OU DE DEQUALIFICATION

(à compléter en cas de création, suppression et transformation d'opérateurs ou de catégorie d'opérateurs)
1 fiche / opérateur - pour les catégories, consulter B20

Liste de référence : **PLF 2016**
Les modifications seront prises en compte pour le : **PLF 2017**

Objet de la fiche

Création
 Suppression

Si Suppression : Merci de mettre une croix dans la case correspondant à la situation de l'opérateur concerné par cette fiche ci-dessous

Dissolution de l'opérateur
 Absorption par un autre organisme (opérateur ou non)
Autre, préciser : _____

Transformation

Si Transformation : Merci de mettre une croix dans la case correspondant à la situation de l'opérateur concerné par cette fiche

Changement de nom, de statut
 Changement de programme de rattachement budgétaire (inscrire le(s) nouveau(x) rattachement(s) dans la rubrique "Indice 1")
 Fusion de l'opérateur concerné avec un autre opérateur (l'opérateur concerné absorbe l'autre)
 Fusion de l'opérateur concerné avec un organisme non opérateur (l'opérateur concerné absorbe l'autre)
 Changements au sein d'une catégorie d'opérateurs (fusions de plusieurs opérateurs d'une même catégorie, etc)
 Démembrement
Autre, préciser : _____

Identification **Catégorie***

Le cas échéant, merci de mettre une croix et de remplir uniquement les champs propres à la catégorie. La listes des opérateurs composant cette catégorie est à détailler dans l'onglet 4.1bis détail cat créa

Nom de la catégorie _____ Nombre d'opérateurs dans la catégorie **0**

Pour mémoire pour les transformations, changements de nom ou de statut, merci de rappeler ici la situation précédente :

Nom de la catégorie dans le référentiel actuel (PLF 2016) : _____ Nombre d'opérateurs dans la catégorie au PLF 2016 _____

Merci de bien vouloir préciser dans l'onglet "détail_cat_crea" la liste des opérateurs faisant partie de catégorie (nom, statut et textes de référence)

Identification **Organisme***

Le cas échéant, merci de mettre une croix et de remplir uniquement les champs propres à l'organismes

Nom de l'organisme _____

Statut _____

Référence du ou des textes institutifs _____

Dans le cas où l'opérateur doit être inscrit dans une catégorie existante, merci de préciser laquelle selon le nouveau référentiel (PLF 2017) _____

Pour mémoire pour les transformations, changements de nom ou de statut, merci de rappeler ici la situation précédente :

Nom de l'opérateur dans le référentiel actuel (PLF 2016) _____ Ancien statut _____

Dans le cas où l'opérateur est inscrit dans une catégorie, merci de préciser laquelle selon le référentiel (PLF 2016) _____

INDICE 1	Mission(s)	Programme(s)	
Activité de service public rattachée à la mise en œuvre d'une politique publique			Chef de file
			Autres programmes de rattachement
INDICE 2	Type de financement	Montant en milliers d'euros (en CP)	% ressources totales
Financement majoritaire de l'Etat et/ou supérieur à un million d'euros	Subvention pour charges de service public (catégorie 32)		#DIV/0!
	Dotations en fonds propres (catégories 72)		#DIV/0!
	Transferts (titre 6)		#DIV/0!
	Ressources fiscales affectées		#DIV/0!
	1- Total financement Etat	0	#DIV/0!
	2- Subventions et dotations de collectivités et organismes publics autres que l'Etat		#DIV/0!
	3- Ressources propres		#DIV/0!
	Total des financements (1+2+3)	0	#DIV/0!
INDICE 3	Critères relatifs au pouvoir de contrôle	L'Etat détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote dans l'organe délibérant	oui/non
		L'Etat a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe dirigeant (CA ou autre)	oui/non
		L'Etat dispose, lors des réunions de l'organe dirigeant, directement ou indirectement, d'une fraction des droits de vote supérieure à 40 % et aucune personne ne détient directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne	oui/non
		L'Etat détient le contrôle de l'entité en vertu de dispositions explicites	oui/non
		L'Etat a la capacité de rejeter le budget de fonctionnement ou d'investissement de l'entité	oui/non
		L'Etat a la capacité de rejeter, annuler ou modifier les décisions de l'organe dirigeant de l'entité	oui/non
		L'Etat a la capacité d'approuver le recrutement, le changement d'affectation ou la révocation des dirigeants de l'entité	oui/non
		La mission de l'entité est établie et limitée par la loi	oui/non
		L'Etat détient une action spécifique lui conférant certains droits tels que droit de veto sur l'évolution du capital, la cession d'actifs ou d'autres droits de ce type	oui/non
		L'Etat a le pouvoir de faire cesser l'activité de l'entité et d'en obtenir un niveau significatif des avantages économiques résiduels ou d'en supporter un niveau significatif d'obligations	oui/non
Critères relatifs aux avantages résiduels de l'entité et aux obligations par l'Etat	L'Etat a le pouvoir d'imposer des transferts d'actifs en provenance de l'entité concernée à son profit et/ou détient la responsabilité de certaines obligations de l'entité concernée	oui/non	
	L'Etat détient un droit direct ou indirect sur l'actif (ou le passif) net de l'entité, avec un accès continu à ce dernier	oui/non	
	L'Etat détient un droit sur un niveau significatif de l'actif (ou du passif) net de l'entité concernée en cas de liquidation	oui/non	
	L'Etat a la capacité d'imposer à l'entité concernée une coopération de manière à atteindre ses propres objectifs	oui/non	
	L'Etat est responsable du passif résiduel de l'entité	oui/non	
	Part des crédits versés à l'opérateur dans les crédits du programme (en %)	%	
	L'opérateur contribue de manière importante à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs du programme (volet performance des PAP/RAP)	oui/non	
	INDICE 4	Poids dans le programme de rattachement	
INDICE 5	Patrimoine		
Informations complémentaires	L'établissement occupe ou exploite des biens patrimoniaux que l'Etat lui a remis en dotation ?	oui/non	
	L'établissement occupe ou exploite des biens patrimoniaux que l'Etat met à sa disposition ?	oui/non	
Informations complémentaires en cas de suppression	L'établissement fait partie du périmètre des ODAC (organismes divers d'administration centrale)	oui/non	
	La direction du Budget siège au CA	oui/non	
	Suppression de l'opérateur. Les missions déléguées ne sont pas réintégrées au sein des services de l'Etat ou dans un autre organisme	oui/non	
Informations complémentaires en cas de suppression	Suppression de l'opérateur. Les missions déléguées sont réintégrées au sein des services de l'Etat	oui/non	
	Fusion avec un autre opérateur : Suppression de l'opérateur. Les missions déléguées sont réintégrées au sein d'un organisme ayant le statut d'opérateur	oui/non	
	Fusion avec un autre organisme : Suppression de l'opérateur. Les missions déléguées sont réintégrées au sein d'un organisme n'ayant pas le statut d'opérateur	oui/non	
CLASSEMENT EN 2017	Opérateur / non opérateur		
	Commentaires : tout élément destiné à éclairer la décision de classement		

* Si les modifications concernent un opérateur au sein d'une catégorie, merci de bien vouloir cocher la case "organisme" et de bien vouloir préciser la catégorie d'appartenance au précédent PLF et au suivant.

Opérateur ou Catégorie d'opérateur PLF 2016	Statut	Programme (chef de file)	Mission (correspondant au programme chef de file)	Autres programmes (non chef de file) si opérateur multi-rattaché	Nombre d'opérateurs de la catégorie ou 1 si opérateur unique
ABM - Agence de biomédecine	EPA	204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	.	1
Académie des technologies	EPA	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
ADALIS - Addictions Drogues Alcool Info Service	GIP	204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	.	1
ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	EPIC	181 - Prévention des risques	Écologie, développement et mobilité durables	190 - Recherche dans les domaines de l'énergie,	1
AEFE - Agence pour l'enseignement français à l'étranger	EPA	185 - Diplomatie culturelle et d'influence	Action extérieure de l'État	.	1
AFA - Agence française de l'adoption	GIP	304 - Inclusion sociale et protection des personnes	Solidarité, insertion et égalité des chances	.	1
AFITF - Agence de financement des infrastructures de transport de France	EPA	203 - Infrastructures et services de transports	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
AFR - Académie de France à Rome	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
Agence des aires marines protégées	EPA	113 - Paysages, eau et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
Agence du service civique - Agence Erasmus + Jeunesse et Sports	GIP	163 - Jeunesse et vie associative	Sport, jeunesse et vie associative	.	1
Agences de l'eau	Catégorie	113 - Paysages, eau et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	.	6
Agences régionales de santé	Catégorie	124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse	Solidarité, insertion et égalité des chances	.	17
ANACT - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail	EPA	111 - Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	Travail et emploi	.	1
ANAH - Agence nationale de l'habitat	EPA	135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	Égalité des territoires et logement	.	1
ANCOLS - Agence nationale de contrôle du logement social	EPA	135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	Égalité des territoires et logement	.	1
ANDRA - Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs	EPIC	174 - Énergie, climat et après-mines	Écologie, développement et mobilité durables	181 - Prévention des risques ,	1
ANFr - Agence nationale des fréquences	EPA	134 - Développement des entreprises et du tourisme	Économie	.	1
ANGDM - Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs	EPA	174 - Énergie, climat et après-mines	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
ANR - Agence nationale de la recherche	EPA	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine	EPIC	147 - Politique de la ville	Politique des territoires	.	1
ANSéS - Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail	EPA	206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	111 - Amélioration de la qualité de l'emploi et de	1
ANSM - Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé	EPA	204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	.	1
ANTAI - Agence nationale de traitement automatisé des infractions	EPA	753 - Contrôle et modernisation de la politique de la circulation et du stationnement	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	.	1
ANTS - Agence nationale des titres sécurisés	EPA	307 - Administration territoriale	Administration générale et territoriale de l'État	.	1
APIJ - Agence publique pour l'immobilier de la Justice	EPA	310 - Conduite et pilotage de la politique de la justice	Justice	.	1
ASP - Agence de services et de paiement	EPA	154 - Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	102 - Accès et retour à l'emploi ,	1
Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires	Catégorie	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Recherche et enseignement supérieur	.	2
Atout-France	GIE	185 - Diplomatie culturelle et d'influence	Action extérieure de l'État	.	1
Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche	Catégorie	150 - Formations supérieures et recherche universitaire	Recherche et enseignement supérieur	.	36
BnF - Bibliothèque nationale de France	EPA	334 - Livre et industries culturelles	Médias, livre et industries culturelles	.	1
BPI - Bibliothèque publique d'information	EPA	334 - Livre et industries culturelles	Médias, livre et industries culturelles	.	1
BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières	EPIC	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	181 - Prévention des risques ,	1
Business France	EPIC	134 - Développement des entreprises et du tourisme	Économie	112 - Impulsion et coordination de la politique d'	1
CAMPUS FRANCE - Agence de promotion des formations et des échanges éducatifs et scientifiques (EGIC)	EPIC	185 - Diplomatie culturelle et d'influence	Action extérieure de l'État	.	1
CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine	EPIC	175 - Patrimoines	Culture	.	1
CEA - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives	EPIC	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	190 - Recherche dans les domaines de l'énergie,	1
CEE - Centre d'études de l'emploi	EPA	155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	Travail et emploi	.	1
CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	EPA	113 - Paysages, eau et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
Centre INFFO - Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente	Association	103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	Travail et emploi	.	1
Centre national de la danse	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Centre national des arts du cirque	Association	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	EPA	217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la m	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
CEREQ - Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications	EPA	214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale	Enseignement scolaire	155 - Conception, gestion et évaluation des politi	1
CGLLS - Caisse de garantie du logement locatif social	EPA	135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	Égalité des territoires et logement	.	1
CIEP - Centre international d'études pédagogiques	EPA	214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale	Enseignement scolaire	.	1
CIFAD - Centre Interministériel de Formation Anti Drogue	GIP	129 - Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement	.	1
Cinémathèque française	Association	334 - Livre et industries culturelles	Médias, livre et industries culturelles	.	1
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	EPIC	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
CITEPA - Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique	Association	174 - Énergie, climat et après-mines	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
CMN - Centre des monuments nationaux	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
CNAP - Centre national des arts plastiques	EPA	131 - Création	Culture	.	1
CNAPS - Conseil national des activités privées de sécurité	sui generis	216 - Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Administration générale et territoriale de l'État	.	1
CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée	EPA	334 - Livre et industries culturelles	Médias, livre et industries culturelles	.	1
CNDS - Centre national pour le développement du sport	EPA	219 - Sport	Sport, jeunesse et vie associative	.	1
CNED - Centre national d'enseignement à distance	EPA	214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale	Enseignement scolaire	.	1
CNES - Centre national d'études spatiales	EPIC	193 - Recherche spatiale	Recherche et enseignement supérieur	191 - Recherche duale (civile et militaire) ,	1
CNL - Centre national du livre	EPA	334 - Livre et industries culturelles	Médias, livre et industries culturelles	.	1
CNPF - Centre national de la propriété forestière	EPA	149 - Forêt	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	.	1
CNRS - Centre national de la recherche scientifique	EPST	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
CNSAD - Conservatoire national supérieur d'art dramatique	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
CNSMD Lyon - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
CNSMD Paris - Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
CNV - Centre national de la chanson, des variétés et du jazz	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Comédie Française	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Communautés d'universités et d'établissements	Catégorie	150 - Formations supérieures et recherche universitaire	Recherche et enseignement supérieur	.	21

Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »	EPA	129 - Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement	.	1
Ecole du Louvre	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture	Catégorie	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	20
Ecoles d'art en Région	Catégorie	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	7
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire	Catégorie	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Recherche et enseignement supérieur	.	12
Ecoles des mines	Catégorie	192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	Recherche et enseignement supérieur	.	6
Ecoles et formations d'ingénieurs	Catégorie	150 - Formations supérieures et recherche universitaire	Recherche et enseignement supérieur	.	36
Ecoles nationales des sports	Catégorie	219 - Sport	Sport, jeunesse et vie associative	.	2
ECPAD - Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense	EPA	212 - Soutien de la politique de la défense	Défense	.	1
EHESP - Ecole des hautes études en santé publique	EPSCP	204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	.	1
ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile	EPA	613 - Soutien aux prestations de l'aviation civile	Contrôle et exploitation aériens	.	1
ENA - Ecole nationale d'administration	EPA	148 - Fonction publique	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	.	1
ENAP - Ecole nationale de l'administration pénitentiaire	EPA	107 - Administration pénitentiaire	Justice	.	1
ENIM - Etablissement national des invalides de la marine	EPA	197 - Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins	Régimes sociaux et de retraite	.	1
ENM - Ecole nationale de la magistrature	EPA	166 - Justice judiciaire	Justice	.	1
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées	EPSCP	217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
ENSAD - Ecole nationale supérieure des arts décoratifs	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
ENSBA - Ecole nationale supérieure des beaux-arts	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
ENSCI - Ecole nationale supérieure de création industrielle	EPIC	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
Ensemble intercontemporain	Association	131 - Création	Culture	.	1
ENSM - Ecole nationale supérieure maritime	EPSCP	205 - Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
ENSMIS - Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son	EPIC	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
ENSPolice - Ecole nationale supérieure de la police	EPA	176 - Police nationale	Sécurités	.	1
ENSTA Bretagne - Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne	EPA	144 - Environnement et prospective de la politique de défense	Défense	.	1
ENSTA ParisTech - Ecole nationale supérieure de techniques avancées ParisTech	EPA	144 - Environnement et prospective de la politique de défense	Défense	.	1
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat	EPSCP	217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
EPARECA - Etablissement public national pour l'aménagement et la reconstruction des espaces commerciaux	EPIC	134 - Développement des entreprises et du tourisme	Économie	.	1
EPAURIF - Etablissement public d'aménagement universitaire de la région Ile-de-France	EPA	150 - Formations supérieures et recherche universitaire	Recherche et enseignement supérieur	.	1
EPiDe - Etablissement public d'insertion de la défense	EPA	102 - Accès et retour à l'emploi	Travail et emploi	.	1
EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
EPDP - Etablissement public du palais de la porte Dorée (Cité nationale de l'histoire de l'immigration et aquariologie)	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
EPPGHV - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
EPPJP - Etablissement Public du Palais de Justice de Paris	EPA	310 - Conduite et pilotage de la politique de la justice	Justice	.	1
EPRUS - Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires	EPA	204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	.	1
EPSF - Etablissement public de sécurité ferroviaire	EPA	203 - Infrastructures et services de transports	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Etablissement public Cité de la céramique - Sèvres et Limoges	EPA	131 - Création	Culture	.	1
Etablissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Etablissement public du château de Fontainebleau	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Etablissement public du domaine de Chambord	EPIC	175 - Patrimoines	Culture	113 - Paysages, eau et biodiversité	1
Etablissement public du Marais poitevin	EPA	113 - Paysages, eau et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
FNPCA - Fonds national de promotion du commerce et de l'artisanat	EPA	134 - Développement des entreprises et du tourisme	Économie	.	1
Fonds de solidarité	EPA	102 - Accès et retour à l'emploi	Travail et emploi	.	1
FranceAgriMer	EPA	154 - Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	.	1
GENES - Groupement des écoles nationales d'économie et statistique	EPSCP	192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	Recherche et enseignement supérieur	.	1
Géopole	GIP	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
GEODERIS - Groupement d'Intérêt Public INERIS/BRGM	GIP	181 - Prévention des risques	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
GIP ATEN - Atelier technique des espaces naturels	GIP	113 - Paysages, eau et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
GIP - BIO - Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique	GIP	154 - Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	.	1
Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur	sui generis	129 - Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement	.	1
IFCE - Institut français du cheval et de l'équitation	EPA	154 - Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	.	1
IFPEN - Institut français du pétrole et des énergies nouvelles	EPIC	190 - Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durable	Recherche et enseignement supérieur	.	1
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	EPIC	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
IFSTTAR - Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux	EPST	190 - Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durable	Recherche et enseignement supérieur	.	1
IGN - Institut national de l'information géographique et forestière (fusion de l'IGN et de l'IFN)	EPA	159 - Information géographique et cartographique	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
IHEDN - Institut des hautes études de Défense nationale	EPA	129 - Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement	.	1
IHEST - Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie	EPA	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
INAO - Institut national de l'origine et de la qualité	EPA	154 - Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	.	1
INCa - Institut National du Cancer	GIP	204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	.	1
INED - Institut national d'études démographiques	EPST	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques	EPIC	181 - Prévention des risques	Écologie, développement et mobilité durables	190 - Recherche dans les domaines de l'énergie,	1
INFOMA - Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture	EPA	215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	.	1
INHES-J - Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice	EPA	129 - Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement	.	1
INI - Institution nationale des Invalides	EPA	169 - Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	.	1
INPES - Institut national de prévention et d'éducation pour la santé	EPA	204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	.	1
INPI - Institut national de la propriété industrielle	EPA	134 - Développement des entreprises et du tourisme	Économie	.	1
INP - Institut national du patrimoine	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
INPS - Institut national de police scientifique	EPA	176 - Police nationale	Sécurités	.	1

INRA - Institut national de la recherche agronomique	EPST	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agric	1
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
INRIA - Institut national de recherche en informatique et en automatique	EPST	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
INSEP - Institut national du sport, de l'expertise et de la performance	EPSCP	219 - Sport	Sport, jeunesse et vie associative	.	1
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale	EPST	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
Institut Français	EPIC	185 - Diplomatie culturelle et d'influence	Action extérieure de l'État	.	1
Institut Mines-Télécom	EPSCP	192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	Recherche et enseignement supérieur	.	1
Instituts régionaux d'administration	Catégorie	148 - Fonction publique	Gestion des finances publiques et des ressources humain	.	5
INTEFP - Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	EPA	155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	Travail et emploi	.	1
InVS - Institut de veille sanitaire	EPA	204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	181 - Prévention des risques ,	1
IPEV - Institut polaire français Paul-Emile Victor	GIP	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
IRD - Institut de recherche pour le développement	EPST	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	.	1
IRSN - Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire	EPIC	190 - Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité	Recherche et enseignement supérieur	212 - Soutien de la politique de la défense ,	1
IRSTEA - Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (ex	EPST	172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agric	1
ISAE - Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace	EPSCP	144 - Environnement et prospective de la politique de défense	Défense	.	1
LADOM - L'agence de l'Outre-mer pour la mobilité (ex-ANT)	EPA	138 - Emploi outre-mer	Outre-mer	.	1
LNE - Laboratoire national de métrologie et d'essais	EPIC	192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	Recherche et enseignement supérieur	.	1
Météo-France	EPA	170 - Météorologie	Écologie, développement et mobilité durables	181 - Prévention des risques ,	1
Mission de recherche "Droit et Justice"	GIP	310 - Conduite et pilotage de la politique de la justice	Justice	.	1
MNS - Musée national du sport	EPA	219 - Sport	Sport, jeunesse et vie associative	.	1
MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Musée de l'air et de l'espace	EPA	212 - Soutien de la politique de la défense	Défense	.	1
Musée de l'armée	EPA	212 - Soutien de la politique de la défense	Défense	.	1
Musée des arts décoratifs	Association	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Musée du Louvre	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Musée Guimet	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Musée Henner	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Musée Moreau	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
Musée national de la marine	EPA	212 - Soutien de la politique de la défense	Défense	.	1
Musée Picasso	EPA	175 - Patrimoines	Culture	.	1
ODEADOM - Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer	EPA	154 - Economie et développement durable de l'agriculture et des territoires	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	.	1
OFDT - Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies	GIP	129 - Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement	.	1
OFII - Office français de l'immigration et de l'intégration	EPA	104 - Intégration et accès à la nationalité française	Immigration, asile et intégration	.	1
OFPRA - Office français de protection des réfugiés et apatrides	EPA	303 - Immigration et asile	Immigration, asile et intégration	.	1
ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre	EPA	169 - Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	.	1
ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage	EPA	113 - Paysages, eau et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
ONEMA - Office national de l'eau et des milieux aquatiques	EPA	113 - Paysages, eau et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
ONERA - Office national d'études et de recherches aérospatiales	EPIC	144 - Environnement et prospective de la politique de défense	Défense	.	1
ONF - Office national des forêts	EPIC	149 - Forêt	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	181 - Prévention des risques ,	1
ONISEP - Office national d'information sur les enseignements et les professions	EPA	214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale	Enseignement scolaire	.	1
Opéra comique	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Opéra national de Paris	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche	Catégorie	150 - Formations supérieures et recherche universitaire	Recherche et enseignement supérieur	.	41
OPPIC - Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture	EPA	224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	Culture	.	1
Orchestre de Paris	Association	131 - Création	Culture	.	1
Parcs nationaux	Catégorie	113 - Paysages, eau et biodiversité	Écologie, développement et mobilité durables	.	11
Pôle emploi	sui generis	102 - Accès et retour à l'emploi	Travail et emploi	.	1
Réseau Canopé	EPA	214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale	Enseignement scolaire	.	1
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	Catégorie	231 - Vie étudiante	Recherche et enseignement supérieur	.	29
Rmn- Grand Palais - Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs Elysées	EPIC	175 - Patrimoines	Culture	.	1
SGP - Société du Grand Paris	EPIC	203 - Infrastructures et services de transports	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
SHOM - Service hydrographique et océanographique de la marine	EPA	212 - Soutien de la politique de la défense	Défense	.	1
Théâtre national de Chaillot	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Théâtre national de l'Odéon	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Théâtre national de la Colline	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
TNS - Théâtre national de Strasbourg	EPIC	131 - Création	Culture	.	1
Universcience	EPIC	186 - Recherche culturelle et culture scientifique	Recherche et enseignement supérieur	.	1
Universités et assimilés	Catégorie	150 - Formations supérieures et recherche universitaire	Recherche et enseignement supérieur	.	74
VNF - Voies navigables de France	EPA	203 - Infrastructures et services de transports	Écologie, développement et mobilité durables	.	1
X - Ecole polytechnique	EPA	144 - Environnement et prospective de la politique de défense	Défense	.	1

Catégorie d'opérateur PLF 2016	Programme de rattachement de la catégorie	Opérateur	Statut
Agences de l'eau	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	AE Adour-Garonne - Agence de l'eau Adour Garonne	EPA
Agences de l'eau	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	AE Artois-Picardie - Agence de l'eau Artois Picardie	EPA
Agences de l'eau	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	AE Loire-Bretagne - Agence de l'eau Loire Bretagne	EPA
Agences de l'eau	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	AE Rhin-Meuse - Agence de l'eau Rhin Meuse	EPA
Agences de l'eau	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	AE Rhône-Méditerranée-Corse - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	EPA
Agences de l'eau	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	AE Seine-Normandie - Agence de l'eau Seine Normandie	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Alsace-Champagne Ardennes-Lorraine - Agence régionale de santé de Alsace-Champagne Ardennes-Loi	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Aquitaine - Limousin- Poitou Charentes - Agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou Charente	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Bourgogne - Franche Comté - Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche Comté	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Bretagne - Agence régionale de santé de Bretagne	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Centre - Agence régionale de santé du Centre	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Corse - Agence régionale de santé de Corse	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Guadeloupe - Agence régionale de santé de Guadeloupe	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Guyane - Agence régionale de santé de Guyane	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Ile-de-France - Agence régionale de santé d'Ile de France	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Martinique - Agence régionale de santé de Martinique	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon - Agence régionale de santé de Midi Pyrénées-Languedoc-Roussillo	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Nord-Pas-de-Calais - Picardie - Agence régionale de santé du Nord-Pas-de-Calais-Picardie	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Normandie - Agence régionale de santé de Normandie	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Océan Indien - Agence de santé de l'océan Indien	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - PACA - Agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Pays de la Loire - Agence régionale de santé des Pays de la Loire	EPA
Agences régionales de santé	124 Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associatives	ARS - Rhône Alpes - Auvergne - Agence régionale de santé de Rhône Alpes-Auvergne	EPA
Associations de coordination technique agricole	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	ACTA - Association de coordination technique agricole	Association
Associations de coordination technique agricole	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	ACTIA - Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire	Association
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Casa Velasquez de Madrid	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	CNAM - Conservatoire national des arts et métiers	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Collège de France	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole française de Rome	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale des chartes	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure Louis Lumière	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	EFA - Ecole française d'Athènes	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	EFEO - Ecole française d'Extrême-Orient	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	EHESS - Ecole des hautes études en sciences sociales	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENSATT - Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENS-Cachan - Ecole Normale Supérieure de Cachan	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENS - Ecole Normale Supérieure	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENS-Lyon - Ecole Normale Supérieure de Lyon	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENS - Rennes - Ecole normale supérieure de Rennes	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENSSIB - Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	EPHE - Ecole pratique des hautes études	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	FNSP - Fondation nationale des sciences politiques	Fondation
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Fondation Maison des sciences de l'homme	Fondation
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IAE - Institut d'administration des entreprises de Paris	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IEP-Aix-en-Provence - Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IEP-Bordeaux - Institut d'études politiques de Bordeaux	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IEP-Grenoble - Institut d'études politiques de Grenoble	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IEP-Lille - Institut d'études politiques de Lille	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IEP-Lyon - Institut d'études politiques de Lyon	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IEP-Paris - Institut d'études politiques de Paris	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IEP-Rennes - Institut d'études politiques de Rennes	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IEP-Toulouse - Institut d'études politiques de Toulouse	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IFAO du Caire - Institut français d'archéologie orientale du Caire	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INALCO - Institut national des langues et civilisations orientales	EPSCP

Autres opérateurs d'enseignement supérieur e 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INHA - Institut national d'histoire de l'art	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INS-HEA - Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IPG - Institut de physique du globe de Paris	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	MNHN - Muséum national d'histoire naturelle	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Observatoire de la Côte d'Azur	EPA
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Observatoire de Paris	EPSCP
Autres opérateurs d'enseignement supérieur e 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université de technologie en sciences des organisations et de la décision de Paris - Dauphine	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Communauté Université Grenoble Alpes	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - COMUE d'Aquitaine	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Hautes études, Sorbonne, arts et métiers	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Institut polytechnique du Grand Paris	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Languedoc-Roussillon Universités	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Lille Nord de France	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Normandie Université	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Sorbonne-Universités	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Bourgogne-Franche Comté	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Bretagne Loire	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université confédérale Léonard de Vinci	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Côte d'Azur	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université de Champagne	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université de Lyon	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université de recherche Paris Sciences et Lettres - PSL Research University	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Paris-Est	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Paris-Lumières	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Paris-Saclay	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Paris-Seine	EPSCP
Communautés d'universités et d'établissement 150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	COMUE - Université Sorbonne-Paris-Cité	EPSCP
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Clermont Ferrand - Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont Ferrand	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA de Bretagne (Rennes) - Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne (Rennes)	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA et de paysage-Bordeaux - Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA et de paysage - Lille - Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Grenoble - Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Lyon - Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Marne la Vallée - Ecole nationale supérieure d'architecture de Marne la Vallée	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Marseille - Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Montpellier - Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Nancy ARCHI - Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Nantes - Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA Normandie - Ecole nationale supérieure d'architecture de Normandie	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Paris Belleville - Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Paris La Villette - Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Paris Malaquais - Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Paris Val de Seine - Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Saint Etienne - Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint Etienne	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Strasbourg - Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Toulouse - Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse	EPA
Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supér 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Versailles - Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles	EPA
Ecoles d'art en Région	224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	AENSP - Ecole nationale supérieure de la photographie d'Arles
Ecoles d'art en Région	224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA-Bourges - Ecole nationale supérieure d'arts de Bourges
Ecoles d'art en Région	224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA Dijon - Ecole nationale supérieure d'arts de Dijon
Ecoles d'art en Région	224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA Limoges-Aubusson - Ecole nationale supérieure d'arts de Limoges
Ecoles d'art en Région	224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSA Nancy ARTS - Ecole nationale supérieure d'arts de Nancy
Ecoles d'art en Région	224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	ENSAPC-Cergy Pontoise - Ecole nationale supérieure d'arts de Cergy Pontoise
Ecoles d'art en Région	224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Culture)	Villa Arson - Nice
		EPA

Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage	EPSCP
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	AgroParisTech - Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement	EPSCP
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	AgroSup Dijon - Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement	EPSCP
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	Bordeaux Sciences Agro - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (ex-EF)	EPA
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	ENFAT - Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse-Auzeville	EPA
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	ENGEEES - Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	EPA
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	ENSPaysage - Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles	EPA
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	ENVA - Ecole nationale vétérinaire d'Alfort	EPA
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	ENVT - Ecole nationale vétérinaire de Toulouse	EPA
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	Montpellier Sup Agro - Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques	EPSCP
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	ONIRIS - Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes Atlantique	EPSCP
Ecoles d'enseignement supérieur agricole et vi	142 Enseignement supérieur et recherche agricoles (Recherche et enseignement supérieur)	VetAgro Sup - Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agron	EPSCP
Ecoles des mines	192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle (Recherche et enseigne	ENSMAC - Ecole nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux (Mines Albi-Carmaux)	EPA
Ecoles des mines	192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle (Recherche et enseigne	ENSMA - Ecole nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès)	EPA
Ecoles des mines	192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle (Recherche et enseigne	ENSM D - Ecole nationale supérieure des mines de Douai (Mines Douai)	EPA
Ecoles des mines	192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle (Recherche et enseigne	ENSMN - Ecole nationale supérieure des mines de Nantes (Mines Nantes)	EPA
Ecoles des mines	192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle (Recherche et enseigne	ENSM P - Ecole nationale supérieure des Mines de Paris (Mines ParisTech)	EPA
Ecoles des mines	192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle (Recherche et enseigne	ENSM SE - Ecole nationale supérieure des Mines de Saint-Etienne (Mines Saint-Etienne)	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Centrale-Lille - Ecole centrale de Lille	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Centrale-Lyon - Ecole centrale de Lyon	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Centrale-Nantes - Ecole centrale de Nantes	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Centrale-Supélec	EPSCSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole centrale de Marseille	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Caen	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure de céramique industrielle de Limoges	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure de chimie de Lille	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris	EPSCSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques Besançon	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENIB - Ecole nationale d'ingénieurs de Brest	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENISE - Ecole nationale d'ingénieurs de Saint Etienne	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENSAIT - Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENSAM - Ecole nationale supérieure d'arts et métiers	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ENSEA - Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INPT - Institut national polytechnique Toulouse	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INSA-CVL - Institut national des sciences appliquées du Centre Val de Loire	EPA
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INSA-Lyon - Institut national des sciences appliquées de Lyon	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INSA-Rennes - Institut national des sciences appliquées de Rennes	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INSA-Rouen - Institut national des sciences appliquées de Rouen	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INSA-Strasbourg - Institut national des sciences appliquées de Strasbourg	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	INSA-Toulouse - Institut national des sciences appliquées de Toulouse	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IOTA - Institut d'optique théorique appliquée	Association
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IPB - Institut polytechnique de Bordeaux	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	IPG - Institut polytechnique Grenoble	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ISMEP - Institut supérieur de mécanique de Paris-"Supmeca"	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Sigma Clermont	EPSCSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	UT-Belfort - Montbéliard - Université de technologie de Belfort - Montbéliard	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	UT-Compiègne - Université de technologie de Compiègne	EPSCP
Ecoles et formations d'ingénieurs	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	UT-Troyes - Université de technologie de Troyes	EPSCP
Ecoles nationales des sports	219 Sport (Sport, jeunesse et vie associative)	ENSM - Ecole nationale des sports de montagne	EPA

Ecoles nationales des sports	219 Sport (Sport, jeunesse et vie associative)	ENVSN - Ecole nationale de voile et des sports nautiques	EPA
Instituts régionaux d'administration	148 Fonction publique (Gestion des finances publiques et des ressources humaines)	IRA de Bastia	EPA
Instituts régionaux d'administration	148 Fonction publique (Gestion des finances publiques et des ressources humaines)	IRA de Lille	EPA
Instituts régionaux d'administration	148 Fonction publique (Gestion des finances publiques et des ressources humaines)	IRA de Lyon	EPA
Instituts régionaux d'administration	148 Fonction publique (Gestion des finances publiques et des ressources humaines)	IRA de Metz	EPA
Instituts régionaux d'administration	148 Fonction publique (Gestion des finances publiques et des ressources humaines)	IRA de Nantes	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	A2E2F - Agence Europe Education Formation France	GIP
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ABES - Agence bibliographique de l'enseignement supérieur	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Académie des sciences de l'outre - mer	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	ADU Drôme Ardèche - Agence du développement universitaire Drôme Ardèche	GIP
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	AMUE - Agence de mutualisation des universités et des établissements publics d'enseignement supérieur et de r	GIP
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	BNUS - Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	BULAC - Bibliothèque universitaire des langues et civilisations	GIP
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie d'Aix-Marseille	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie d'Amiens	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie d'Orléans-Tours	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Besançon	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Bordeaux	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Caen	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Clermont-Ferrand	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Corse	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Créteil	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Dijon	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Grenoble	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Guadeloupe	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Guyane	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de La Réunion	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Lille	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Limoges	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Lyon	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Martinique	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Montpellier	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Nancy-Metz	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Nantes	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Nice	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Paris	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Poitiers	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Reims	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Rennes	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Rouen	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Strasbourg	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Toulouse	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Chancellerie de l'université de l'académie de Versailles	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	CINES - Centre informatique national de l'enseignement supérieur	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	CTLES - Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	EPA
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	GIP FUN MOOC	GIP
Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	RENATER - Réseau national de communications pour la technologie, l'enseignement et la recherche	GIP
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Calanques - Parc national des Calanques	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Cévennes - Parc national des Cévennes	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Ecrins - Parc national des Ecrins	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PNF - Parcs nationaux de France	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Guadeloupe - Parc national de la Guadeloupe	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Guyane - Parc amazonien de Guyane	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Mercantour - Parc national du Mercantour	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Port-Cros - Parc national de Port-Cros	EPA

Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Pyrénées - Parc national des Pyrénées	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Réunion - Parc national de la Réunion	EPA
Parcs nationaux	113 Paysages, eau et biodiversité (Écologie, développement et mobilité durables)	PN Vanoise - Parc national de la Vanoise	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CNOUS - Centre national des oeuvres universitaires et scolaires	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS d'Aix-Marseille - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Aix-Marseille	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS d'Amiens - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Amiens	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS d'Orléans-Tours - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Besançon - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Besançon	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Bordeaux - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Bordeaux	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Caen - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Caen	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Clermont-Ferrand - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Clermont-Ferrand	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Corse - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Corse	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Créteil - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Créteil	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Dijon - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Dijon	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Grenoble - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de La Réunion - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de La Réunion	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Lille - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lille	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Limoges - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Limoges	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Lyon - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Montpellier - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Montpellier	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Nancy-Metz - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nancy-Metz	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Nantes - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nantes	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Nice - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nice	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Paris - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Paris	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Poitiers - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Poitiers	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Reims - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Reims	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Rennes - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Rennes	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Rouen - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Rouen	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS des Antilles et de la Guyane - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires des Antilles et de la	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Strasbourg - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Toulouse - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Toulouse	EPA
Réseau des oeuvres universitaires et scolaires	231 Vie étudiante (Recherche et enseignement supérieur)	CROUS de Versailles - Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Versailles	EPA
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Amiens " Université Picardie-Jules Verne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Avignon " Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Besançon " Université de Franche Comté "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Bordeaux-III " Université Michel de Montaigne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Brest " Université de Bretagne occidentale "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Caen " Université de Basse-Normandie "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Clermont-Ferrand-I "Université d'Auvergne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Clermont-Ferrand-II " Université Blaise Pascal"	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Corse " Université Pascal Paoli "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	CUFR de Mayotte - Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte	EPA
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	CUFR Jean-François Champollion - Centre universitaire de formation et de recherche du Nord - Est Midi - Pyréné	EPA
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Dijon " Université de Bourgogne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Le Mans " Université du Maine "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Lille-I " Université des sciences et Technologie de Lille "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Lille-II " Université du Droit et de la Santé "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Lille-III " Université Charles de Gaulle "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Littoral " Université Littoral côte d'Opale "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Lyon-I " Université Claude Bernard "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Lyon-II " Université Lumière "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Lyon-III " Université Jean Moulin "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Montpellier-III " Université Paul Valéry "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Mulhouse " Université de Haute Alsace "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Nice " Université Sophia-Antipolis "	EPSCP

Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-I " Université Panthéon-Sorbonne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-II " Université Panthéon-Assas "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-III " Université La Sorbonne Nouvelle "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-IV " Université Paris-Sorbonne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-V " Université René Descartes "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-VI " Université Pierre et Marie Curie "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-VII " Université Denis Diderot "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-VIII " Université Paris-Vincennes à Saint Denis "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-X " Université Paris-Nanterre "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-XI " Université Paris-Sud "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-XII " Université Paris-Val-de-Marne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Paris-XIII " Université Paris-Nord "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Pau " Université de Pau et des pays de l'Adour "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Perpignan " Université Via Domitia de Perpignan "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Reims " Université Champagne-Ardenne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Rennes-II " Université de Haute Bretagne "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Rouen " Université de Haute-Normandie "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Saint Etienne " Université Jean Monnet "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Strasbourg - université de Strasbourg	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Toulon " Université du sud - Toulon - Var "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Toulouse-I " Université des sciences sociales "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Toulouse-II " Université Le Mirail "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Toulouse-III " Université Paul Sabatier "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Tours " Université François Rabelais "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Antilles-Guyane	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Artois	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Bordeaux	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Bretagne Sud	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Cergy-Pontoise	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Chambéry " Université de Savoie "	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université d'Aix-Marseille	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université d'Angers	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université de Lorraine	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Evry Val d'Essonne	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Grenoble Alpes	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université la Guyane	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université La Nouvelle Calédonie	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université La Polynésie française	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université La Rochelle	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Le Havre	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Limoges	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Marne-la-vallée	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Montpellier	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Nantes	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Nîmes	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Orléans	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Poitiers	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Rennes-I	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Réunion	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines	EPSCP
Universités et assimilés	150 Formations supérieures et recherche universitaire (Recherche et enseignement supérieur)	Valenciennes " Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis "	EPSCP

Acronyme ou catégorie	Nom de l'entité	Nature juridique	Texte institutif
50 pas	Agence pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquantes pas	EPIC	Décret n°98-1081 du 30 novembre 1998
50 pas	Agence pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des cinquantes pas	EPIC	Décret n°98-1081 du 30 novembre 1998
Aca. Marine	Académie de marine	EPA	R.3413-91 à R.3413-108
Agevif	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Poitiers	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
AGRASC	Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués	EPA	R.54-3 à R.54-9
ANRS	Agence nationale de recherches sur le Sida	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
ANSP	Agence nationale des services à la personne	EPA	D.7234-14 à D.7234-27
ATIH	Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation	EPA	R.6113-36 à R.6113-50
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Corse du Sud	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Creuse	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Drôme	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Gironde	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Guyane	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Haute-Garonne	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Haute-Savoie	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Loire	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Loire-Atlantique	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Martinique	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Meuse	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Nièvre	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Réunion	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Savoie	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Seine-Maritime	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Somme	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Ain	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Aisne	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Allier	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Ardèche	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Ariège	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Aude	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Eure	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Hérault	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de la Haute-Loire	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Indre	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Isère	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Oise	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Orne	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de l'Yonne	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de Mayotte	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de Meurthe-et-Moselle	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de Moselle	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de Paris	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit de Saône-et-Loire	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Alpes de Haute provence	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Côtes d'Armor	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Deux Sèvres	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Hautes Alpes	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Hautes-Pyrénées	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Landes	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées Atlantiques	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées Orientales	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit des Yvelines	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit d'Indre et Loire	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Bas-Rhin	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Cher	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Finistère	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Gard	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Gers	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Loiret	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Loir-et-Cher	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Lot-et-Garonne	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Maine et Loire	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Morbihan	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Nord	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Pas-de-Calais	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Puy de Dôme	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Tarn	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Tarn-et-Garonne	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Val de Marne	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Val d'Oise	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Var	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CDAD	Conseil départemental d'accès au droit du Vaucluse	GIP	Application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique
CLEISS	Centre de liaisons européennes et internationales de sécurité sociale	EPA	R.767-4 à R.767-12
CNAF	Caisse nationale des allocations familiales	EPA	
CNAVTS	Caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés	EPA	
CNBA	Chambre nationale de la batellerie artisanale	EPA	Décret n°84-365 du 14 mai 1984
CNG	Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction	EPA	Décret n°2007-704 du 4 mai 2007
CNMSS	Caisse nationale militaire de sécurité sociale	EPA	R.713-5 à R.713-21-1 et D.713-21-1
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie	EPA	R.14-10-21 à R.14-10-48
Collèges et ly	Collège-Lycée d'Etat de Sourdun	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Internat d'excellence de Montpellier	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Lycée d'Etat Jean Zay	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Collèges implantées dans les îles Wallis et Futuna	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Lycée professionnel agricole de Wallis et Futuna	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Lycée polyvalent et professionnel de Mata-Utu (Wallis et Futuna)	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Collèges et lycées implantés dans le département de Mayotte	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Lycée polyvalent d'Etat et lycée professionnel de Saint-Pierre et Miquelon	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	CEZ Rambouillet	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Collège et lycée de Sèvres	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Collège et lycée des Pontonniers	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Collège et lycée d'Etat à sections internationales de Valbonne (Alpes-Maritimes)	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Collège et lycée d'Etat de Ferny-Voltaire	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Collège et lycée d'Etat de Font-Romeu	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Lycée d'Etat d'Hennemont	EPA	D.422-1 à D.422-59
Collèges et ly	Lycée d'Etat franco-allemand de Buc	EPA	D.422-1 à D.422-59
Communauté	EPCS "Clermont Université"	EPSCP	Décret n° 2008-503 du 28 mai 2008
Communauté	EPCS PRES "Université de Lorraine"	EPSCP	Décret n° 2007-384 du 21 mars 2007
EN3S	École nationale supérieure de la sécurité sociale	EPA	R.123-11 à R.123-27
ENSOSP	École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers	EPA	Décret n°2004-502 du 7 juin 2004
EPSC	EPCS "Campus Condorcet"	EPSCS	Décret n°2012-286 du 28 février 2012
EPSC	EPCS "Consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement"	EPSCS	Décret n° 2009-522 du 7 mai 2009
EPSC	EPCS "Institut des sciences et technologies de Paris"	EPSCS	Annexe du décret n°2007-378 du 21 mars 2007
EPF	EP foncier de Bretagne	EPIC	Décret n° 2009-636 du 8 juin 2009

EPF	EP foncier de la Vendée	EPIC	Décret n° 2010-503 du 18 mai 2010
EPF	EP foncier de Languedoc-Roussillon	EPIC	Décret n° 2008-670 du 2 juillet 2008
EPF	EP foncier de Lorraine	EPIC	Décret n° 73-250 du 7 mars 1973
EPF	EP foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)	EPIC	Décret n°98-923 du 14 octobre 1998
EPF	EP foncier de Normandie	EPIC	Décret n° 68-376 du 26 avril 1968
EPF	EP foncier de Poitou-Charentes	EPIC	Décret n° 2008-645 du 30 juin 2008
EPF	EP foncier de Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPIC	Décret n°2001-1234 du 20 décembre 2001
EPF	EP foncier des Hauts-de-Seine	EPIC	Décret n°2006-1142 du 13 septembre 2006
EPF	EP foncier des Yvelines	EPIC	Décret n°2006-1141 du 13 septembre 2006
EPF	EP foncier d'Ile-de-France	EPIC	Décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006
EPF	EP foncier du Nord-Pas-de-Calais	EPIC	Décret n°90-1154 du 19 décembre 1990
EPF	EP foncier du Val-d'Oise	EPIC	Décret n°2006-1143 du 13 septembre 2006
EPFPMA	EP des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique	EPA	R.3417-1 à R.3417-32
EPNAK	EP Antoine-Koenigswarter	EPA	Décret n°89-359 du 1 juin 1989
ERAFP	Etablissement de retraite additionnelle de la fonction publique	EPA	Décret n°2004-569 du 18 juin 2004
FCIP	GIP académique "Education et formation tout au long de la vie" (Reims)	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP académique dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP académique pour la promotion de la formation des adultes, l'insertion professionnelle	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP académiques pour la formation professionnelle continue et l'insertion professionnelle	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle d'Alsace	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle d'Aquitaine	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de la Guyane	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Basse-Normandie	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Bourgogne	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Clermont-Ferrand	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Corse	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Créteil	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Franche-Comté	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Grenoble	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de la Martinique	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de la Réunion	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Limoges	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Lyon	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Montpellier-Formav	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Nantes expérience	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Nice	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Paris	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Rouen	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Versailles	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie d'Orléans-Tours	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FCIP	GIP formation continue et insertion professionnelle de Toulouse	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
FIPHFP	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique	EPA	Décret n°2006-501 du 3 mai 2006
FIVA	Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante	EPA	Décret n°2001-963 du 23 octobre 2001
Fonds CMU	Fonds de financement de la couverture maladie universelle	EPA	R.862-1 à R.862-10
FRR	Fonds de réserve pour les retraites	EPA	R.135-18 à R.135-28
GIPFAR	GIP formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Rennes	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
INC	Institut national de la consommation	EPIC	R.531-1 à R.533-6
INJS/INJA	Institut national des jeunes sourds - Bordeaux	EPA	Décret n° 74-355 du 26 avril 1973
INJS/INJA	Institut national des jeunes sourds - Chambéry	EPA	Décret n° 74-355 du 26 avril 1971
INJS/INJA	Institut national des jeunes sourds - Metz	EPA	Décret n° 74-355 du 26 avril 1972
INJS/INJA	Instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles	EPA	Décret n° 74-355 du 26 avril 1974
International	Développement de l'assistance technique et de la coopération internationale	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
musée MCC	EP du musée Rodin	EPA	Décret n°93-163 du 2 février 1993
ONIAM	Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et de	EPA	R.1142-42 à R.1142-59-2
OUFCA	Office universitaire et culturel français pour l'Algérie	EPA	Décret n°79-1016 du 28 novembre 1979
Sécu - ACOS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale	EPA	R.225-1 à R.253-38 et R.256-1 à R.256-9
Sécu - CNAM	Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés	EPA	R.221-15
UNCAM	Union nationale des caisses d'assurance maladie	EPA	R.182-2 à R.182-7
Université	Université Bordeaux I "Sciences et technologie"	EPSCP	
Université	Université Bordeaux II Victor Segalen	EPSCP	
Université	Université Bordeaux IV Montesquieu	EPSCP	
	ADETEF agence de coopération technique internationale	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	Centre européen de formation continue maritime	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	Centre régional de ressources pédagogiques et de développement de la qualité de la fo	GIP	
	EP national de financement des retraites de La Poste	EPA	Décret n°2006-1625 du 19 décembre 2006
	Ecofor (recherches écosystèmes forestiers)	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	GIP agence des systèmes d'information partagés de santé (ASIP Santé)	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	GIP CAP LOISIRS	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	GIP Esther Ensemble pour une solidarité thérapeutique hospitalière en réseau	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	GIP enfance maltraitée	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	GIP formation tout au long de la vie	GIP	
	GIP Office Public de la Politique Linguistique EUSKARA	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	GIP Pôle universitaire européen de Bordeaux	GIP	
	GIP Pôle universitaire Guyanais	GIP	
	GIP Université numérique francophone des sciences de la santé et du sport	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	Institut de formation aux carrières administratives sanitaires et sociales	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	Institut national de la transfusion sanguine	GIP	Décret n°2012-91 du 26 janvier 2012
	Centre international de Valbonne	EPA	Décret n° 86-340 du 7 mars 1986
	EP d'exploitation du livre foncier informatisé d'Alsace-Moselle	EPA	Décret n° 2007-1852 du 26 décembre 2007
	Fondation Singer-Polignac	EPA	Decret n°79-971 du 9 novembre 1979 modifiant le décret du 17 octobre 1928
	Masse des douanes	EPA	Décret n°97-1181 du 24 décembre 1997
	Haras national du Pin	EPA	Art. D. 653-28-1 code rural
CSNE	Canal Seine Nord Europe		
FNAP	Fonds national d'aide à la pierre		
ANSP	Agence nationale de santé publique		

BUDGET 2017

1.0 SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES EMPLOIS ET DU TITRE 2

Ministère XXX

Tableaux automatiques (ne pas remplir)

EMPLOIS ETAT (en ETPT et ETP)

	LFI 2016	PREV 2016	REPARTITION 2017
Plafond d'emplois en ETPT ETAT (constant 2016)	0	[Pattern]	0
Schéma d'emplois en ETP ETAT	0	0	0

CREDITS ETAT (en M€)

	LFI 2016	PREV 2016	REPARTITION 2017
Crédits HORS CAS PENSIONS	0,0	0,0	0,0
Socle N-1	0,0	0,0	0,0
Impact du schéma d'emplois (yc EAP)	0,0	0,0	0,0
Mesures Catégorielles	0,0	0,0	0,0
Mesures générales	0,0	0,0	0,0
GVT positif	0,0	0,0	0,0
GVT négatif	0,0	0,0	0,0
Rebasages de dépenses au profil atypiques	0,0	0,0	0,0
Autres variations	0,0	0,0	0,0
Crédits CAS PENSIONS	0,0	0,0	0,0
TOTAL A STRUCTURE CONSTANTE 2016	0,0	0,0	0,0
variation n/n-1 (en M€)	[Pattern]	[Pattern]	0,0
variation n/n-1 (en %)	[Pattern]	[Pattern]	#DIV/0!
Mesures de périmètre			0,0
TOTAL A STRUCTURE COURANTE (hors transferts)	0,0	0,0	0,0

BUDGET 2017

1.1 SYNTHÈSE PAR PROGRAMME DES EMPLOIS ETAT

Ministère XXX

Tableaux automatiques (ne pas remplir)

PLAFOND D'EMPLOIS ETAT (en ETPT)

	LFI 2016	PREV 2016	REPARTITION 2017
Mission 1	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
Mission 2	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
Mission 3	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
n° prog	0		0
Total ministère	0		0

BUDGET 2017

1.1 SYNTHÈSE PAR PROGRAMME DES EMPLOIS ETAT

SCHEMA D'EMPLOIS ETAT (en ETP)

	LFI 2016	PREV 2016	REPARTITION 2017
Mission 1	0	0	0
n° prog			
Mission 2	0	0	0
n° prog			
Mission 3	0	0	0
n° prog			
Total ministère	0	0	0

1.2 Facteurs d'évolution de la masse salariale du ministère

Méthodologie : Compléter les tableaux par programme à partir de l'outil de budgétisation (onglet VIII) pour alimenter le tableau de synthèse.

Ministère XXX

Tableau de synthèse (automatique)

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions				
dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N				
dont total des débasages dépenses au profil atypique :				
- GIPA				
- compte épargne temps (CET)				
- mesures de restructurations				
- autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1				
dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA				
dont EAP augmentation du point d'indice n-1				
dont augmentation du point d'indice en n				
dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif				
dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET				
dont mesures de restructuration				
Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23				
dont fongibilité asymétrique technique				
Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)	0,00	0,00	0,00	0,00
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS Pensions (champ constant 2016)	0,00	0,00	0,00	0,00
civils et ATI				
militaires				
subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Titre 2 (champ constant 2016)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Titre 2 (à périmètre courant)	0,00	0,00	0,00	0,00
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE	0	0	0	0

[Lien vers programme N° du programme 1](#)
[Lien vers programme N° du programme 2](#)
[Lien vers programme N° du programme 3](#)
[Lien vers programme N° du programme 4](#)
[Lien vers programme N° du programme 5](#)
[Lien vers programme N° du programme 6](#)
[Lien vers programme N° du programme 7](#)
[Lien vers programme N° du programme 8](#)

Contrôle de la cohérence des données du Ministère XXX avec l'exécution N-1

	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

N° du programme 1
Intitulé du programme 1

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions				
dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N				
dont total des débasages dépenses au profil atypique :				
- GIPA				
- compte épargne temps (CET)				
- mesures de restructurations				
- autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1				
dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA				
dont EAP augmentation du point d'indice n-1				
dont augmentation du point d'indice en n				
dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif				
dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET				
dont mesures de restructuration				
Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23				
dont fongibilité asymétrique technique				
Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)				
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)				
CAS Pensions (champ constant 2016)				
civils et ATI				
militaires				
subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)				
Total Titre 2 (champ constant 2016)				
Total Titre 2 (à périmètre courant)				
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE				

[Lien vers Tableau de synthèse](#)

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 1 avec l'exécution N-1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
HCAS	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS	0,00	0,00	0,00	0,00

N° du programme 2
Intitulé du programme 2

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N dont total des débasages dépenses au profil atypique : - GIPA - compte épargne temps (CET) - mesures de restructurations - autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1 dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA dont EAP augmentation du point d'indice n-1 dont augmentation du point d'indice en n dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET dont mesures de restructuration Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23 dont fongibilité asymétrique technique Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)				
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)				
CAS Pensions (champ constant 2016)				
civils et ATI militaires subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)				
Total Titre 2 (champ constant 2016)				
Total Titre 2 (à périmètre courant)				
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE				

[Lien vers Tableau de synthèse](#)

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 2 avec l'exécution N-1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 2				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
HCAS	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS	0,00	0,00	0,00	0,00

N° du programme 3
Intitulé du programme 3

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions				
dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N				
dont total des débasages dépenses au profil atypique :				
- GIPA				
- compte épargne temps (CET)				
- mesures de restructurations				
- autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1				
dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA				
dont EAP augmentation du point d'indice n-1				
dont augmentation du point d'indice en n				
dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif				
dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET				
dont mesures de restructuration				
Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23				
dont fongibilité asymétrique technique				
Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)				
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)				
CAS Pensions (champ constant 2016)				
civils et ATI				
militaires				
subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)				
Total Titre 2 (champ constant 2016)				
Total Titre 2 (à périmètre courant)				
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE				

[Lien vers Tableau de synthèse](#)

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 3 avec l'exécution N-1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 3				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
HCAS	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS	0,00	0,00	0,00	0,00

N° du programme 4
Intitulé du programme 4

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions				
dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N				
dont total des débasages dépenses au profil atypique :				
- GIPA				
- compte épargne temps (CET)				
- mesures de restructurations				
- autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1				
dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA				
dont EAP augmentation du point d'indice n-1				
dont augmentation du point d'indice en n				
dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif				
dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET				
dont mesures de restructuration				
Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23				
dont fongibilité asymétrique technique				
Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)				
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)				
CAS Pensions (champ constant 2016)				
civils et ATI				
militaires				
subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)				
Total Titre 2 (champ constant 2016)				
Total Titre 2 (à périmètre courant)				
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE				

[Lien vers Tableau de synthèse](#)

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 4 avec l'exécution N-1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 4				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
HCAS	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS	0,00	0,00	0,00	0,00

N° du programme 5
Intitulé du programme 5

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions				
dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N				
dont total des débasages dépenses au profil atypique :				
- GIPA				
- compte épargne temps (CET)				
- mesures de restructurations				
- autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1				
dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA				
dont EAP augmentation du point d'indice n-1				
dont augmentation du point d'indice en n				
dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif				
dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET				
dont mesures de restructuration				
Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23				
dont fongibilité asymétrique technique				
Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)				
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)				
CAS Pensions (champ constant 2016)				
civils et ATI				
militaires				
subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)				
Total Titre 2 (champ constant 2016)				
Total Titre 2 (à périmètre courant)				
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE				

[Lien vers Tableau de synthèse](#)

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 5 avec l'exécution N-1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 5				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
HCAS	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS	0,00	0,00	0,00	0,00

N° du programme 6
Intitulé du programme 6

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N dont total des débasages dépenses au profil atypique : - GIPA - compte épargne temps (CET) - mesures de restructurations - autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1 dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA dont EAP augmentation du point d'indice n-1 dont augmentation du point d'indice en n dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET dont mesures de restructuration Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23 dont fongibilité asymétrique technique Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)				
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)				
CAS Pensions (champ constant 2016)				
civils et ATI militaires subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)				
Total Titre 2 (champ constant 2016)				
Total Titre 2 (à périmètre courant)				
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE				

[Lien vers Tableau de synthèse](#)

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 6 avec l'exécution N-1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 6				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
HCAS	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS	0,00	0,00	0,00	0,00

N° du programme 7
Intitulé du programme 7

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N dont total des débasages dépenses au profil atypique : - GIPA - compte épargne temps (CET) - mesures de restructurations - autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1 dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA dont EAP augmentation du point d'indice n-1 dont augmentation du point d'indice en n dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET dont mesures de restructuration Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23 dont fongibilité asymétrique technique Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)				
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)				
CAS Pensions (champ constant 2016)				
civils et ATI militaires subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)				
Total Titre 2 (champ constant 2016)				
Total Titre 2 (à périmètre courant)				
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE				

[Lien vers Tableau de synthèse](#)

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 7 avec l'exécution N-1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 7				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
HCAS	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS	0,00	0,00	0,00	0,00

N° du programme 8
Intitulé du programme 8

montants en M€	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Socle Exécution n-1 retraitée				
dont exécution n-1 hors CAS Pensions dont impact des mesures de transferts et de périmètre N-1/N dont total des débasages dépenses au profil atypique : - GIPA - compte épargne temps (CET) - mesures de restructurations - autres				
Impact du schéma d'emplois				
dont EAP schéma d'emplois n-1 dont schéma d'emplois n				
Mesures catégorielles				
Mesures générales				
dont rebasage de la GIPA dont EAP augmentation du point d'indice n-1 dont augmentation du point d'indice en n dont mesures bas salaires				
GVT solde				
dont GVT positif dont GVT négatif				
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA				
dont indemnisation des jours de CET dont mesures de restructuration Autres				
Autres variations				
dont Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23 dont fongibilité asymétrique technique Autres				
Total T2 hors CAS pensions (champ constant 2016)				
Impact des changements de périmètre				
Total T2 hors CAS pensions (à périmètre courant)				
CAS Pensions (champ constant 2016)				
civils et ATI militaires subvention d'équilibre FSPOEIE et cultes				
Impact des changements de périmètre				
CAS Pensions (à périmètre courant)				
Total Titre 2 (champ constant 2016)				
Total Titre 2 (à périmètre courant)				
Assiette de cotisations patronales au FSPOEIE	0	0	0	0
Cotisation au FSPOEIE				

[Lien vers Tableau de synthèse](#)

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 8 avec l'exécution N-1				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Exécution N-1			0,00	0,00
GIPA			0,00	0,00
CET			0,00	0,00
Restructu.			0,00	0,00

Contrôle de la cohérence des données du programme N° du programme 8				
	Exécution 2015	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
HCAS	0,00	0,00	0,00	0,00
CAS	0,00	0,00	0,00	0,00

1.3 FLUX D'EFFECTIFS

Méthodologie : Compléter les données sur fond sable par programme à l'aide de l'outil de budgétisation (onglet IV) pour alimenter le tableau de synthèse

Ministère XXX

NB : HORS DECENTRALISATION ET TRANSFERTS D'EMPLOIS ENTRE L'ETAT ET D'AUTRES PERSONNES MORALES

Tableau de synthèse

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Catégorie 1			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Catégorie 2			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Catégorie 3			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Catégorie 4			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Catégorie 5			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Catégorie 6			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Catégorie 7			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Catégorie 8			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Catégorie 9			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			

Ministère XXX

Catégorie 10		
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12		
Mois moyen des arrivées ci-dessus		
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12		
Mois moyen des départs ci-dessus		

Catégorie 11		
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12		
Mois moyen des arrivées ci-dessus		
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12		
Mois moyen des départs ci-dessus		

(dont ouvriers d'Etat)		
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12		
Mois moyen des arrivées ci-dessus		
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12		
Mois moyen des départs ci-dessus		

Total des arrivées	0	0	0
Mois moyen global des arrivées	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Total des départs	0	0	0
Mois moyen global des départs	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Solde (en ETP)	0	0	0

Effet du schéma d'emplois de l'année N en ETPT année N	0,0	0,0	0,0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			0,0

N° du programme 1 Intitulé du programme 1

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
--	----------	----------------	------------------

Catégorie 1			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
<small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
<small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			

Catégorie 2			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Catégorie 3			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Catégorie 4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Catégorie 5			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Catégorie 6			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Ministère XXX

Catégorie 7			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 8			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 9			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 10			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 11			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
(dont ouvriers d'État)			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Total des arrivées	0	0	0
Total des départs	0	0	0
Solde (en ETP)	0	0	0
Effet du schéma d'emplois de l'année N (en ETPT)			
	0	0	0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			
			0

Ministère XXX

N° du programme 2
Intitulé du programme 2

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Catégorie 1			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
<small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
<small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Catégorie 2			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 3			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 5			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 6			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 7			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 8			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 9			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Ministère XXX

Catégorie 10			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 11			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
(dont ouvriers d'État)			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Total des arrivées	0	0	0
Total des départs	0	0	0
Solde (en ETP)	0	0	0
Effet du schéma d'emplois de l'année N (en ETPT)			
	0	0	0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			
			0

Ministère XXX

N° du programme 3
Intitulé du programme 3

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Catégorie 1			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	108%	108%	108%
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	108%	108%	108%
Catégorie 2			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 3			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 5			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 6			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 7			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 8			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 9			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Ministère XXX

Catégorie 10			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenné des départs	108%	108%	108%
Catégorie 11			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenné des départs	108%	108%	108%
(dont ouvriers d'État)			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Total des arrivées	0	0	0
Total des départs	0	0	0
Solde (en ETP)	0	0	0
Effet du schéma d'emplois de l'année N (en ETPT)	0	0	0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			0

N° du programme 4
Intitulé du programme 4

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
---	-----------------	-----------------------	-------------------------

Catégorie 1			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
<small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
<small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Catégorie 2			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 3			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 5			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Ministère XXX

Catégorie 6			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 7			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 8			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 9			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenné des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 10			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenné des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenné des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 11			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenné des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
(dont ouvriers d'État)			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Total des arrivées			
	0	0	0
Total des départs			
	0	0	0
Solde (en ETP)			
	0	0	0
Effet du schéma d'emplois de l'année N (en ETPT)			
	0	0	0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			
			0

Ministère XXX

N° du programme 5
Intitulé du programme 5

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Catégorie 1			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	108%	108%	108%
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	108%	108%	108%
Catégorie 2			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 3			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 5			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 6			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 7			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 8			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 9			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Ministère XXX

Catégorie 10			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 11			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
(dont ouvriers d'État)			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Total des arrivées			
	0	0	0
Total des départs			
	0	0	0
Solde (en ETP)			
	0	0	0
Effet du schéma d'emplois de l'année N (en ETPT)			
	0	0	0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			
			0

Ministère XXX

N° du programme 6
Intitulé du programme 6

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Catégorie 1			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	108%	108%	108%
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12 <small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs <small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>	108%	108%	108%
Catégorie 2			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 3			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 5			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 6			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 7			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 8			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 9			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Ministère XXX

Catégorie 10			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 11			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
(dont ouvriers d'État)			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Total des arrivées	0	0	0
Total des départs	0	0	0
Solde (en ETP)	0	0	0
Effet du schéma d'emplois de l'année N (en ETPT)			
	0	0	0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			
			0

Ministère XXX

N° du programme 7
Intitulé du programme 7

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Catégorie 1			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
<small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
<small>Ne pas introduire d'EAP sur cette ligne</small>			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine ; 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Catégorie 2			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 3			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 5			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 6			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 7			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 8			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 9			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Ministère XXX

Catégorie 10			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Catégorie 11			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenné des départs	108%	108%	108%

(dont ouvriers d'État)			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenné des départs	108%	108%	108%

Total des arrivées	0	0	0
Total des départs	0	0	0
Solde (en ETP)	0	0	0

Effet du schéma d'emplois de l'année N (en ETPT)	0	0	0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			0

Ministère XXX

N° du programme 8
Intitulé du programme 8

I - Flux des départs et des arrivées (ETP)	LFI 2016	Prévision 2016	Répartition 2017
Catégorie 1			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine - 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Départs (comptés positivement)			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
<small>ex. : 100 % = année pleine - 33 % = tiers d'année et effet report sur l'année suivante...</small>			
Catégorie 2			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 3			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 4			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 5			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 6			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 7			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 8			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%
Catégorie 9			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs	108%	108%	108%

Ministère XXX

Catégorie 10			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Catégorie 11			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
(dont ouvriers d'État)			
Arrivées			
Nombre d'arrivées entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des arrivées ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des arrivées			
	108%	108%	108%
Départs			
Nombre de départs entre le 1/1 et le 31/12			
Mois moyen des départs ci-dessus			
Incidence de la date moyenne des départs			
	108%	108%	108%
Total des arrivées	0	0	0
Total des départs	0	0	0
Solde (en ETP)	0	0	0
Effet du schéma d'emplois de l'année N (en ETPT)	0	0	0
EAP schéma d'emplois N-1 (en ETPT)			0

1.4 CONSTRUCTION DES PLAFONDS D'EMPLOIS en ETPT

Méthodologie : Compléter les données sur fond sable. Attention les numéros de programmes doivent être au même format que ceux indiqués dans l'onglet 1.2.

Ministère XXX

Mission / programme	Plafond d'emplois LFI 2016	EAP du schéma d'emploi issu de la LFI 2016 (en ETPT)
	(1)	(2)
Mission 1	0	0
n° prog	0	
Mission 2	0	0
n° prog	0	
Mission 3	0	0
n° prog	0	
Total du ministère	0	0

Répartition 2016			
Impact du schéma d'emploi 2017 (en ETPT)	Correction technique du plafond d'emplois 2017	Mesures de périmètre 2017	Plafond autorisé pour 2017
(4)	(5)	(6)	(7)=(1)+(2)+(4)+(5)+(6)
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0

1.5 MESURES CATEGORIELLES

Méthodologie : Compléter les données par programme à partir des tableaux transmis par le ministère pour alimenter le tableau de synthèse (en M€)

Ministère XXX

Tableau de synthèse

Intitulé de la mesure	Catégories et corps concernés	Prévision 2016			
		EAP 2015	Coût 2016 des mesures 2016	Coût en année pleine	Total 2016
Mesures catégorielles tendancielles (coups partis) :		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
Mesures statutaires :		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
Mesures indemnitaires :		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
Transformations d'emplois (requalification)		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
Mesures catégorielles nouvelles :		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
Mesures statutaires :		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
Mesures indemnitaires :		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
Transformations d'emplois (requalification)		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
TOTAL DES MESURES CATEGORIELLES		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
Mesures relatives aux restructurations		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
TOTAL		0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0

Répartition 2017			
EAP 2016	Coût 2017 des mesures 2017	Coût en année pleine	Total 2017
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0
0,0	0,0	<i>0,0</i>	0,0

Contrôle de la cohérence des mesures catégorielles avec l'onglet 1.2

0,00

Contrôle de la cohérence des mesures de restructuration avec l'onglet 1.2

0,00

